

SÉANCE RÉGULIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA CÔTE-DE-GASPÉ QUI SE TIENDRA À L'HÔTEL DE VILLE DE GASPÉ, LE MERCREDI 13 MARS 2024 À 17 H

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 13 mars 2024 et inscription à affaires nouvelles, s'il y a lieu
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 14 février 2024

A) Gestion financière et administrative et ressources humaines

4. Acceptation des déboursés du mois de février 2024
5. Priorités 2024-2025 du Soutien à la compétence en développement local et régional des MRC
6. Adoption du rapport annuel d'activités 2023 du Fonds régions et ruralité, volet 2
7. Adoption du rapport d'utilisation des sommes du Fonds régions et ruralité, volet 3
8. Adoption du rapport d'utilisation des sommes du Fonds régions et ruralité, volet 4
9. Demande d'ajustement dans la méthode d'octroi des sommes aux MRC dans le cadre du renouvellement du volet 4 du Fonds régions et ruralité
10. Embauche d'un(e) conseiller(ère) en diversification d'entreprises

B) Développement socioéconomique

11. État des programmes d'aide financière
12. Dossiers d'investissement
13. Fonds régions et ruralité, volet 4 – Octroi des aides financières
14. Autorisation de signature de la lettre d'offre et de la convention de crédit variable à l'investissement du FLS

C) Autres dossiers

15. Renouvellement de l'entente de gestionnaire de formation
16. Autorisation de signature de l'Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine 2024-2027
17. Affaires nouvelles :
 - a)
 - b)
18. Période de questions pour le public
19. Ajournement ou levée de la séance